



Gouvernement Wallon

**Intervention de Madame Eliane Tillieux, Ministre de
l'Emploi et de la Formation**

**Séminaire « quelle prospective au niveau des bassins
EFE Wallons et Bruxellois ? »**

04 mai 2017 – Centre de formation et de réunion

Chaussée de Louvain 510, 5004 Bouge

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents des
Instances Bassins EFE,

Mesdames, Messieurs,

En vos titres et qualités,

Je suis heureuse d'être présente aujourd'hui avec vous à
l'occasion de ce séminaire consacré à la prospective des
Instances Bassins Enseignement qualifiant – Formation et Emploi
et je me rappelle avec plaisir l'inauguration de la première
assemblée desdites instances qui s'est tenue, le 5 juin 2015, au
Conseil Economique et social de Wallonie.

A ce moment, sont nés les neuf bassins wallons et le bassin
bruxellois, dont le découpage, basé sur des recommandations
d'experts et une large consultation, rencontrait la cohérence qui
faisait jusqu'ici défaut.

Sans engendrer des structures additionnelles, l'objectif était donc d'associer de manière équilibrée les représentants des partenaires sociaux, de l'enseignement (secondaire et de promotion sociale), de la formation, de l'insertion et de l'emploi autour de missions aussi précises qu'ambitieuses , telles que :

1. permettre un dialogue et une concertation permanente entre ces acteurs ;
2. assurer le recueil, le croisement et la mise en contexte des analyses réalisées sur les besoins d'emploi, d'offres d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle ;
3. établir, au regard de ces analyses et des stratégies régionales wallonne ou bruxelloise, une liste de priorités communes en matière d'offre d'enseignement et de formation ;
4. et développer des pôles de synergies permettant l'émergence de projets communs.

Avec pour objectif permanent un renforcement de la cohérence de l'offre et le développement de synergies autour de filières professionnelles ou de métiers.

Tenant compte de l'ampleur et de la complexité des missions confiées à ces Instances mais aussi des difficultés relevées lors de la réalisation de ces missions (manque de données de référence, non correspondance de nomenclatures, ...) et surtout de la multitude d'acteurs issus de mondes différents impliqués

dans la dynamique, force est de constater qu'il est prématuré de dire que le dispositif a atteint sa pleine vitesse de croisière.

Toutefois, la construction, la consolidation, l'évolution et le développement des IBEFE sont bien lancés. L'organisation de ce séminaire en est la meilleure preuve et je suis intimement persuadée qu'il aura permis de faire émerger des clés et pistes d'orientation nécessaires à la création et au déploiement des Instances Bassins EFE. Car, soulignons le, des avancées significatives ont été réalisées depuis leur création.

Les deux premières années d'existence des Instances Bassins (et ce n'est pas si long) ont notamment été consacrées, d'une part, à construire la confiance et le dialogue entre acteurs locaux, étape indispensable pour la mise en œuvre d'un dispositif qui repose avant tout sur la concertation et la collaboration des parties prenantes. Et d'autre part, à mettre en place les circuits de collecte et de circulation des informations nécessaires à la réalisation des rapports servant de base à la concertation, à la remise d'avis et à la prise de décision.

Durant toute la phase de démarrage du dispositif, les IBEFE sont restées concentrées sur la réalisation effective des missions qui leur sont confiées et, en particulier, le rapport analytique et prospectif annuel qui constitue le socle commun d'informations reprenant l'ensemble des données disponibles en matière d'emploi/formation/enseignement, intégrant en outre des aspects tels que la démographie, la mobilité, la prospective métiers.

En décembre 2015, les dix Instances ont ainsi produit un premier rapport test, accompagné de premières recommandations.

Ces premiers travaux ont été approfondis et confrontés aux acteurs lors de tables rondes sectorielles pour aboutir, en décembre 2016, à un second rapport accompagné de recommandations, plus précises, à l'attention des acteurs de l'enseignement et de la formation.

Parallèlement, les Instances œuvrent à la réalisation des autres missions confiées par l'accord de coopération, telles que la mise en place de Pôles de synergies, la remise d'avis dans le cadre de différents dispositifs (agrément CISP, alternance, appels à projets FOREM, ...), les plans de redéploiement et la gestion des incitants pour l'ouverture, la fusion ou la fermeture d'options (au niveau de la Chambre Enseignement).

Je constate régulièrement que les Instances travaillent de manière constructive et produisent des recommandations dont les acteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle se saisissent de manière croissante pour adapter leur offre en lien avec les réalités socio-économique des territoires.

Car, nous le savons, la Wallonie doit faire face à des défis importants, tant en termes de redéploiement économique qu'en termes d'augmentation du taux d'emploi, en particulier chez les jeunes.

C'est la raison pour laquelle, conformément à la Déclaration de Politique régionale, le Gouvernement wallon et les Partenaires

sociaux, ont conclu, le 30 juin 2016, le Pacte pour l'Emploi et la Formation qui *doit permettre aux entreprises de trouver les travailleurs adéquatement qualifiés par rapport à leurs besoins, de retrouver une appétence pour l'embauche et le maintien à l'emploi. Il permettra aux apprenants relevant de la formation en alternance et de la formation professionnelle alternée de trouver des places de stage en entreprise et de se familiariser ainsi avec le monde du travail. Enfin, il stimulera la formation continue des travailleurs.*

Sur la base de ces objectifs et dans une logique de pérennisation des actions entreprises dans les précédents Plans Marshall et d'amplification de leur impact, j'ai formalisé, dans le cadre du Plan Marshall 4.0, la mise en place d'un Dispositif unique multipartenarial d'orientation tout au long de la vie, articulé autour des trois Cités des Métiers wallonnes de Charleroi, Liège Namur, elles-mêmes construites autour des Carrefours Emplois Formation Orientation (CEFO) et associant des acteurs partenaires tels les organisations de jeunesse, InforJeunes, les CPMS...

Toutefois, pour atteindre pleinement cet ambitieux objectif, les instances Bassins EFE, de par leur composition, leur implication et le rôle qui leur a été donné de mobiliser les différents acteurs locaux en ce compris les partenaires sociaux, se devaient d'être des acteurs clés pour donner de la cohérence et de l'ampleur aux

actions comme aux projets d'orientation et de sensibilisation aux métiers porteurs d'avenir qui y seront menés.

Sur cette base, un des axes de travail transversal et prioritaire à l'ensemble des Instances Bassin EFE se positionne sur l'attention à porter aux actions d'orientation et d'image des métiers à développer auprès des jeunes. À titre d'exemple, l'Instance Bassin EFE Hainaut-Centre développe une action de valorisation des métiers et de l'enseignement qualifiant à destination principalement des élèves de fin de primaire et de début du secondaire, et ce au travers de diverses activités de découvertes et de pratiques des métiers dans des Centres de formation professionnelle, centres de compétence, centres de technologies avancées, établissements d'enseignement qualifiant et entreprises.

Quant à l'IBEFE de Namur, elle est porteuse du projet de « Pôle namurois d'orientation et de formation tout au long de la vie », rassemblant, en un même lieu, tous les acteurs essentiels à la dynamique.

Afin de renforcer l'ancrage territorial et la diffusion des actions du Dispositif multipartenarial unique d'orientation tout au long de la vie articulé des trois Cités des métiers, j'ai consulté les Présidents des Instances Bassins EFE afin qu'ils identifient à quelle Cité des métiers leur Instance souhaitait s'associer de manière prioritaire. Sur cette base, je proposerai prochainement au Gouvernement wallon, la désignation, au sein des conseils

d'administration des 3 Cités des métiers, de représentants des Instances bassins EFE.

Mon objectif est de favoriser l'échange des bonnes pratiques, d'assurer une cohérence et une harmonie dans les pratiques et projets transversaux des instances, mais aussi, d'impulser des dynamiques, des initiatives, ... ciblées sur les besoins des territoires et de leur population, au bénéfice des citoyens de la Wallonie.

Cette noble tâche est indispensable à une action publique pour la rendre anticipatrice et nécessaire au développement de notre économie wallonne et de la qualité de nos emplois.

Je suis à vos côtés, et le Gouvernement avec moi, dans ces projets !

Je ne doute pas de votre implication, de votre engagement, pour réussir à relever ces défis ! !

Eliane Tillieux